



Renseignement pour visa conjoint de français

Par **chouber74**, le **04/11/2009** à **18:18**

Bonjour,
je suis marocain. et l'année dernière j'ai fais une reconduite à la frontière(je suis actuellement au maroc). mais sachant aussi que j'ai été étudiant en france, et que j'ai vécu avec ma femme, qui est française, depuis 2005, et avec qui je me suis marié en septembre dernier. je voudrais savoir si cette reconduite à la frontière est considérée comme une fraude pour la demande de visa long séjour conjoint de français? merci pour vos réponses d'avance

Par **chris_Idv**, le **13/12/2009** à **14:30**

Bonjour,

Une reconduite à la frontière rendue effective en 2008 entrainera la rejet de votre demande de visa en 2009.

Salutations,